

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Soin générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 071381

91400

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12985 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HADDI MOHAMED

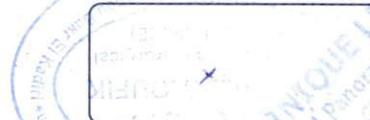
Date de naissance : 28.09.1983

Adresse :

Tél. : 022499415 Total des frais engagés : 2681,70 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/10/2021

Nom et prénom du malade : HADDI MOHAMED Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 07/11/2021 Le : 09/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
87 10/10/2021	Vaccin Covid	2000	2000	CLINIQUE LES CRES Bd. Panoramique Lou Chok Casablanca Tunisie 4015 0221204000

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACEUTIQUE SARL ASLANICA B.P. 335899 ASLANICA Tunisie	28/10/2021	181,70

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000

#### **[Création, remont, adjonction]**

35533411	11433553	
<b>B</b>		
<b>[Création, remont, adjonction]</b>		<b>MONTANTS DES SOINS</b>
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
		<b>DATE DU DEVIS</b>



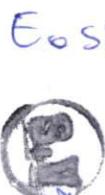
Casablanca, le 28.06.2024

HAPPY TREATMENT



30.00

1/



Eosine ocreuse spray

MX

2/



Topp x 2/3 pd 15;

14.0.00

3/



Doliprane 200

15ml x 3/3 pd 03,



Rebo po - 600

20ml x 2/3 pd 45,

4/

Vaseline neutre

180.00

PIERRE & MANDARINA  
CASABLANCA SAU A  
SASLAWA 05 22 35 56 99

URGENCES 24/24 مستعجلات

MEBO  
Pommade dermatique  
Tube de 30 g  
6 118001 010110  
0,25%



Pommade  
à base de plantes  
30 g

0,25% β-sitostérol

Ce médicament contient de l'huile de sésame comme excipient à effet notoire  
Industries Pharmaceutiques du Golfe, Ras Al Khaimah, E.A.U.

**julphar**

Avec l'autorisation de Beijing Guangming Chinese Medicine Institute for Burns, Wounds & Ulcers, China et de l'inventeur de MEBO, le Professeur Xu Rongxiang.

**Indications:** MEBO est utilisé pour le traitement de tous les types de brûlures, de lésions traumatiques ou infectées, d'ulcères des jambes et de la peau. MEBO rend à la peau son état naturel. **Comment l'utiliser?** Etendre une couche d'un mm d'épaisseur sur la plaie et répéter cette application toutes les 4 heures après avoir essuyé soigneusement les restes de pommade et de liquide avec un mouchoir en papier doux ou un morceau de gaze; jusqu'à cicatrisation. **Lire la notice intérieure pour les instructions détaillées.** **Tenir hors de la portée des enfants.**

**Conserver à des températures inférieures à 25°C.**

AMM: 1584DMP/21/NNP

Distribué par les: Laboratoires Novopharma,  
Z.I.I2, Tit Mellil, Casablanca.

PPV: 140,00 Dhs

# Doliprame®

PARACETAMOL

200 mg

V 11DH70  
PER 09/23  
LOT J2434

12 à 16 kg



DOULEURS  
FIEVRE



10 SUPPOSITOIRES

bottu s.a.

82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca

S.Bachouchi - Pharmacien Responsable



# CLINIQUE LES CRÈTES

## مصحة الْقِمَة



INPE 090062860

Patient : bebe HADDI Mohamed  
 Séjour : Du 28/10/2021 au 28/10/2021  
 N° Dossier : 21J28074737  
 Etat des divers prestations  
 Du : 28/10/2021

### CLINIQUE

Prestation	Quantité	TTC	Patient
CIRCONCISION	1	2 500,00	2 500,00
TOTAL EN DIRHAMS			2 500,00

### ENCAISSEMENT AUTRES PRESTATIONS

Prestation	TTC	Patient
	0,00	0,00

Patient
Total TTC

RIB/AttijariWafa Bank : 007 780 0003412000001480 97

528, Boulevard Panoramique - Casablanca, Tél 05 22 21 20 40 / 05 22 21 20 45 -

E-mail : cliniquelescretes@gmail.com

RC casa : 337289 - Patente : 34794005 - I.F. : 15291887 - CNSS : 4634300 - ICE : 000311860000059

CLINIQUE LES CRÈTES  
 528, Boulevard Panoramique - Casablanca  
 Tél 05 22 21 20 40 / 05 22 21 20 45  
 E-mail : cliniquelescretes@gmail.com



# CLINIQUE LES CRÊTES

## مصحة القيمة

Casablanca le 28/10/2021

OBJET : Compte rendu de l'enfant HADDI Mohamed

Élargissement de l'anneau préputial et libération des adhérences préputiales

Recoupe cutanéo-muqueuse préputiale

Hémostase

Sutures cutanéo-muqueuses



CLINIQUE LES CRÊTES  
258, Bd Panoramique lotissement  
Ain Chock Casablanca  
Tél: 0522 21 20 40 / Fax: 0522 21 20 45

**CLINIQUE LES CRÊTES**

**BULLETIN D'ENTREE / SORTIE**

**N° DE DOSSIER** 21J28074737

**NOM DU PATIENT** bebe HADDI Mohamed

**MÉDECIN TRAITANT** YOUNES TAOUIFIK

**DATE D'ENTREE** 2021-10-28 07:47:37

**DATE DE SORTIE** 2021-10-28 09:20:00

CLINIQUE LES CRÊTES  
258, Bd Prince Moulay Abdellah  
Rabat - Casablanca - Maroc  
Tél: 0522 21 20 40 / Fax: 0522 21 20 45